

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT CINQ

NOMBRE DE MEMBRES

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	13

Date de la convocation

02 avril 2025

Date d'affichage

02 avril 2025

Objet de la délibération

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

Et publication ou notification

Du

MAIRE
Daniel GRYCZA
Signature et cachet



L'an deux mille vingt-cinq,

Et le sept avril à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel GRYCZA, Maire.

Présents : Mesdames Corinne DEJEAN, Audrey LE GALES et Marianne LAUZERAL

Messieurs : Yoann CLAUDIN, Sébastien DARAUD, Marcel FABRIS, Gilbert GUILHEM, Daniel GRYCZA, Gérard ROUJAS, Éric SOULA et Gérard SOUVERVILLE.

Absents excusés : Christiane DANGLA, Roger GHIRARDO et Alexia RON.

Procuration : Roger GHIRARDO donne procuration à Marcel FABRIS, Alexia RON donne procuration à Daniel GRYCZA.

Secrétaire de séance : Monsieur Yoann CLAUDIN

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un projet de BUDGET PRIMITIF communal pour l'année 2025, en donnant toutes les explications nécessaires et en présentant les documents qui ont permis d'élaborer ce projet :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	647 941,01	647 941,01
Investissement	537 021,24	537 021,24
Total Budget	1 184 962,25	1 184 962,25

Le Conseil Municipal, après avoir étudié tous les documents et avoir entendu toutes les explications, adopte à l'unanimité (POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0) le projet du budget primitif 2025 de la Commune de PEYSSIES.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus. Au registre sont les signatures.